

ÉRYTHRÉE**Le gouvernement refuse toute enquête sur la situation des droits humains, ainsi que l'arrêt de la torture et de la détention arbitraire**

Index AI : AFR 64/004/2004

ÉFAI

Embargo : mercredi 19 mai 2004 (01 h 00 TU)**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Depuis deux ans et demi, la répression frappe l'opposition pacifique et les personnes demandant des réformes démocratiques ; la torture, la détention arbitraire, les « disparitions » et le mauvais traitement des prisonniers politiques sont devenus des pratiques habituelles en Érythrée, a déclaré Amnesty International ce mercredi 19 mai dans un nouveau rapport, [*Eritrea : "You have no right to ask" - Government resists scrutiny on human rights*](#) (index AI : AFR 64/003/2004).

Le gouvernement de parti unique du président Issayas Afewerki a mis fin à tout dialogue sur les droits humains, et s'est refusé à toute enquête sur les violations de ces droits. « *Le refus d'ouverture et de prise de responsabilité du gouvernement quant à ses pratiques en matière de droits humains est contraire aux garanties relatives aux droits humains prévues par la constitution et les textes de loi érythréens, ainsi que par les traités internationaux relatifs aux droits humains que l'Érythrée a ratifié* », a déclaré Amnesty International.

À l'occasion du 11^{ème} anniversaire de l'indépendance officielle, le 24 mai, Amnesty International demande au gouvernement érythréen de libérer tous les prisonniers d'opinion, de prendre des mesures pour mettre fin définitivement à la torture, pour assurer à tous les détenus un traitement dans le cadre d'un système judiciaire adéquat et impartial, ainsi qu'un traitement humain pendant leur détention ; l'organisation demande également que soient garanties la liberté d'expression pacifique, de croyance religieuse, et la liberté de la presse. Amnesty International demande aussi à la communauté internationale d'assurer une protection complète aux réfugiés érythréens.

Parmi les prisonniers d'opinion en Érythrée figurent d'anciens dirigeants de mouvements de libération qui ont contribué à rendre le pays indépendant de l'Éthiopie en

1991. Le gouvernement considère comme des « traîtres » Hailé Woldetensae, ancien ministre des Affaires étrangères, et d'autres dirigeants de l'opposition arrêtés en septembre 2001, les accusant d'avoir collaboré avec l'Éthiopie pendant et après le conflit féroce de 1998-2000. Dix journalistes indépendants ont également été placés en détention, et toute la presse privée a été interdite, frappée d'infamie comme « *mercenaire et espionne de l'Éthiopie* », une accusation dénuée de tout fondement.

Aucun de ces détenus n'a été inculpé ou présenté à un tribunal. Depuis, leurs familles ne les ont jamais revus, et les autorités refusent de dire où ils se trouvent et comment ils sont traités. Des milliers d'autres détenus politiques ont aussi virtuellement « disparu ».

Selon des informations reçues par Amnesty International, un groupe de mères de détenus et de « disparus » se serait même entendu dire « *Vous n'avez aucun droit de poser ces questions [à leur sujet].* » Le gouvernement rejette régulièrement comme « *ragots malveillants* » ou « *désinformation* » les critiques et préoccupations fondées sur des éléments sérieux, qu'il s'agisse de prisonniers politiques connus ou « *inconnus* », de persécutions religieuses, de torture punitive des conscrits du service national, ou de la détention et de la torture de demandeurs d'asiles renvoyés en Érythrée (comme ceux expulsés par Malte à la fin de l'année 2003, par exemple).

Dans son dernier rapport, Amnesty International présente des témoignages et des croquis illustrant diverses méthodes de torture utilisées sur des détenus en Érythrée. Certains sont ligotés avec des cordes pendant des jours ou des semaines, maintenus en permanence dans des positions contorsionnées et douloureuses. Ces méthodes de torture portent des surnoms comme « *l'hélicoptère* », « *Jésus Christ* » (cette position ressemblant à une crucifixion), et « *numéro huit* ». La torture est appliquée aux détenus comme punition habituelle pour l'évasion, pour le refus de service militaire ou pour une infraction militaire, ou encore lors d'interrogatoires d'opposants politiques présumés.

Les conditions de détention sont atroces, dans des cellules souterraines humides, des containers de transport maritimes surpeuplés à l'atmosphère

étouffante, des sections secrètes de sécurité dans des prisons ou des postes de police officiels, des prisons militaires ou encore des camps de prisonniers de fortune, édifiés à la campagne. Les détenus sont mal nourris, avec très peu d'eau pour boire ou se laver, et n'ont pour ainsi dire accès à aucun traitement médical pour leurs maladies ou les blessures occasionnées par la torture.

Dans le flux croissant de réfugiés venus d'Érythrée se trouvent de nombreuses victimes de torture, ainsi que d'autres fuyant le service militaire national obligatoire pour tous les hommes et femmes âgés de 18 à 40 ans (qui a été prolongé indéfiniment), les persécutions religieuses, la répression de l'opposition politique pacifique, ou le soupçon de soutien à des groupes d'opposition armés des pays voisins.

Les persécutions religieuses visant les confessions chrétiennes minoritaires se sont multipliées ces deux dernières années, en particulier à l'encontre des témoins de Jéhovah (qui ont été privés de leurs droits civiques fondamentaux en 1994) et des églises évangéliques et pentecôtistes. Trois témoins de Jéhovah sont détenus au secret par l'armée depuis dix ans pour avoir refusé d'accomplir le service militaire pour raisons religieuses. Le gouvernement ne reconnaît pas le droit à l'objection de conscience. Des membres d'autres églises minoritaires ont été détenus, torturés ou maltraités pour les faire abjurer. Ils n'ont pas le droit de pratiquer leur religion au cours du service national, et des bibles ont été brûlées. Les musulmans se trouvent également en ligne de mire ; certains, soupçonnés de liens avec un groupe islamiste d'opposition armée opérant au Soudan, sont détenus au secret depuis des années.

Dans le contexte d'une tension frontalière persistante avec l'Éthiopie et de craintes d'une nouvelle guerre, le rapport d'Amnesty International met en garde contre l'éventuelle répétition des atteintes aux droits humains commises par les deux parties au cours de la guerre précédente à l'encontre des civils et des prisonniers de guerre. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>